

Mis à jour le 28/10/2019

Type d'action Rencontres, groupes de parole, réunions d'informations, ...

Le promoteur de l'action

## FFCM - Fédération Française des Curistes Médicalisés

Territoire National

Responsable Jean-Pierre Grouzard (Président)

Telephone 06 83 27 22 80

Courriel [ffcm@libertysurf.fr](mailto:ffcm@libertysurf.fr)

Site Internet <https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm>

Adresse 2 Rue des Frères Rodriguez, Allonnes 72700, France

### Plus d'infos sur l'association

**Objet de l'association** Défense et représentation des curistes assurés sociaux (Thermalisme social et médicalisé en charge par l'Assurance Maladie)

**Activités principales réalisées** Information des assurés sociaux (droits et santé), prévention secondaire, interventions et représentation devant les instances de l'Assurance Maladie (CPAM, CNAM) les ARS, les établissements et les professionnels du thermalisme (CNETH), européenne (EAPTC) et internationales (FEMTEC), participation à la littérature thermique, aide à la rédaction de recours amiables, conseil, etc.

**Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée** 1300

**Nombre de bénévoles** 35

**Territoire d'intervention de l'association** National

## Réunions d'information des curistes de Néris-les-Bains (03) et de Vichy (03)

|   |   |
|---|---|
| Description de l'action   | <p>Présentation de la Charte du curiste et du questionnaire national de satisfaction des curistes.</p> <p>Diaporama laissant une place prioritaire au dialogue avec les participants (témoignages, questions-réponses), remise de documentation, prévention secondaire.</p> <p>Il s'agit d'aller vers les curistes assurés sociaux en cours de traitement dans les établissements thermaux de Néris-les-Bains (1 Et) et Vichy (2 Ets) pour remplir notre mission ponctuelle d'information à propos de la mise en place de la Charte du curiste et du Questionnaire national de satisfaction à l'intention des curistes assurés sociaux, ainsi que pour remplir notre mission habituelle de prévention secondaire portant pour l'essentiel sur les appellations exactes des soins thermaux, les temps de soins, le respect des prescriptions, les éventuelles effets secondaires (intolérances à certains composés thermaux comme le soufre et le CO<sub>2</sub> naturels dissous dans l'eau thermale), etc.</p> |
| Thématiques associées à votre action  | Accès aux soins / Aller vers / Cures médicalisées / Droits des malades  |
| Lieu(x) où se déroule(nt) l'action  | Néris-les-Bains / Vichy   |
| Date de début de mise en oeuvre   | 22/10/2019  |
| Fréquence de l'action   | Edition ponctuelle  |
| Durée prévue  | 1 jour  |
| Budget de l'action et/ou détails des postes de dépenses                         | 500EUR  |
| Qui sont les financeurs ?   | Budget de l'association   |
| La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ? | Oui   |

## Réunions d'information des curistes de Néris-les-Bains (03) et de Vichy (03)

|   |  |
|---|--|
| Merci de préciser   | Réunion avec les bénévoles pour faire le bilan de ces réunions, bouche à oreille organisé avec les adhérents déjà en place pour annoncer la réunion, incitation faite aux curistes de livrer des témoignages de partager leur expérience devant le public rassemblé, incitation à relayer notre documentation papier à faire connaître notre site à l'issue de la réunion, etc.  |
| Quel est l'objectif général ?                             | L'action répond à la demande de nos adhérents de l'Allier et/ou qui effectuent leurs cures à Néris-les-Bains ou à Vichy.<br><br>Il s'agissait d'informer les curistes de la mis en place depuis août de la Charte du curiste (Article 10-2 de la Convention Nationale Thermale (CNT) et du questionnaire national de satisfaction des curistes (article 9-1) de la CNT afin qu'ils s'approprient ces textes ayant valeur réglementaires. |
| Nombre de bénéficiaires (par an)                          | Environ 100 personnes  |
| Type de publics   | Tous les publics   |
| Personnes concernées par l'action                         | Curistes   |
| Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)    | Affections neurologiques et musculaires / Maladies articulaires et rhumatismales / Maladies digestives   |
| Le territoire d'intervention de l'action couvre l'échelle | Départementale   |
| Où votre action se déroule-t-elle ?                       | Salles/espaces municipaux ou privés  |
| Territoire  | Urbain   |
| L'action est-elle coordonnée au niveau national ?         | Non  |
| L'action est-elle coordonnée au niveau local ?            | Non  |

|  |   |
|--|---|
| L'action s'inscrit-elle dans un parcours de santé (organisation formalisée sur le territoire) ou dans un parcours de soins ? | Non   |
| L'action s'inscrit-elle dans :   | Aucun contrat   |
| Parmi ces outils, utilisez-vous des outils déjà validés ?  | Oui   |
| Merci de préciser les outils déjà validés  | La Charte du patient hospitalisé  |
| Parmi ces outils, utilisez-vous des outils construits par vous ou votre association ?  | Oui   |
| Merci de préciser ces outils construits par vous ou votre association  | Diaporama et informations sur papier créés par la FFCM et site Internet de la FFCM  |
| Une évaluation a-t-elle été effectuée ?  | Oui   |
| Méthode retenue  | Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)  |
| Procédés opératoires utilisés  | Statistiques  |
| Quels sont les indicateurs d'activité utilisés ?   | Nombre de participants aux réunions (environ 100)   |
| Quels sont les indicateurs de structure utilisés ?   | Auto-évaluation avec les responsables du Bureau présents et les bénévoles qui ont été impliqués dans l'organisation de ces deux projets |
| Êtes-vous satisfaits de cette action ? Avez-vous atteint vos objectifs ?   | Oui   |

## Réunions d'information des curistes de Néris-les-Bains (03) et de Vichy (03)

|   |  |
|---|--|
| Merci de développer votre réponse   | La centaine de curistes présents sur l'ensemble des deux réunions, a permis une bonne information à propos de la mise en place de la Charte du curiste et du Questionnaire national de satisfaction, ainsi qu'une réelle opération de prévention secondaire portant pour l'essentiel sur les appellations exactes des soins thermaux, les temps de soins, le respect des prescriptions, les éventuelles effets secondaires (intolérances à certains composés thermaux comme le soufre et le CO <sub>2</sub> naturels dissous dans l'eau thermale), etc. Enfin 27 nouvelles adhésions à la FFCM ont été enregistrées. |
| Avez-vous réalisé un bilan « officiel » ?                                 | Oui  |
| Ce bilan a été remis...   | En interne   |
| Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a-t-il été précisément ?        | La rédaction est effective et sera intégrée en interne sous la forme d'articles dans le journal national aux adhérents FFCM INFORMATION (28 numéro publiés depuis l'an 2000) et dans le rapport annuel d'activité.   |
| L'action est-elle susceptible d'être transférée sur un autre territoire ? | Oui  |
| Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?               | Oui  |
| Canaux de communication   | Sur le site de votre association, Newsletters internes, Autres   |
| Sur quels autres canaux a-t-on parlé de votre action ?                    | Tracts à l'entrée des établissements thermaux qui ont appelé à ces réunions.<br>Affichages ciblés.<br>Invitations aux associations de patients locales et régionales.  |